

Présidence : M Bernard VAILLANT

Membres présents: MM Jean-Paul BURSON, Sébastien CHAIGNE, Jean-Paul CHAMOULAUD, Richard CORBIAT, Jean-Louis DAVID, Luc DERQUE, Laurent FOUCHE, Jean-Marie FOURGEAU, Patrick FRUGIER, Michel GOYON, Jean-Pierre MANOIR, Jean-Christophe MORAUD, Philippe PAULHAC, Dominique PETRY, Patrice POUCHARD, Jean-Louis PUAUD, Bruno RENON, Michel SALMON, Jean-Marie SARDAIN, Hervé ZAGO

Membres excusés: MM Eric AGEORGES, Jean-Paul RULLIER, Romuald VAILLANT, Jean-Luc VERNET

Membres absents: MME Marina BARBOTIN, MM. Thierry CALLUAUD, Kacem EL FELLAOUI, Brice PLA

Le PV n° 06 de la réunion plénière de la C.D.A en date du 25/01/2019 est approuvé sans observation.

Condoléances :

Le Président et les membres de la C.D.A présentent leurs condoléances à la famille de Dominique PETRY pour le décès de sa belle-mère.

Le Président et les membres de la C.D.A présentent leurs condoléances à la famille de Jean-Claude LIAIGRE pour son décès.

Félicitations :

Le Président et les membres de la C.D.A adressent leurs plus vives félicitations à Guillaume MARCOMBE et à Benoît SCHELLEKENS pour leur nomination en qualité d'Arbitre Régional (R3).

Le Président et les membres de la C.D.A adressent leurs plus vives félicitations à Mattéo BEBOT et à Raphaël VERGNION pour leur participation aux finales régionales U13 PITCH.

INFORMATIONS DU PRESIDENT

- Le Président remercie l'ensemble des membres de la C.D.A, les cooptés et le personnel administratif du District pour leur implication, leur disponibilité et le travail de qualité fourni au titre de la saison 2018/2019.
- Mercredi 06 mars 2019 – Rencontre avec le Président de l'UA COGNAC
- Jeudi 07 mars 2019 – Rencontre avec la Présidente de la C.D.A 86 pour l'affectation temporaire d'un JAL (Axel ANGIBAUD) sur des rencontres de D1 au sein du District de la Charente.
- Lundi 18 mars 2019 – Participation à une réunion sur la mise en place de la licence à points.

- Samedi 30 mars 2019 – Accompagnement des candidats régionaux (AR2) pour un stage programmé par la C.R.A au Haillan
- Samedi 04 mai 2019 – Remise d'un trophée à Frédéric HORSLAVILLE (ancien arbitre) au club de l'A.S.J SOYAUX.
- Samedi 11 mai 2019 – Remise d'un trophée à Alexandre ROLLAND (ancien arbitre) au club de ET.S CHAMPNIERS

COMPOSITION DE LA CDA SAISON 2019/2020

- En application de l'article 5, paragraphe 4a, la Commission Départementale d'Arbitrage est nommée chaque saison par le Comité Directeur du District, la ou les associations d'arbitres A ce titre, un appel à candidatures à été publié sur le site du District de Football de la Charente.
Ces candidatures seront proposées au Comité Directeur du District de Football de la Charente pour validation.

PRESENTATION DES TABLEAUX DE SYNTHESE (NOTATION DES ARBITRES)

- Jean-Marie SARDAIN présente à l'ensemble des membres de la C.D.A les différents tableaux qui sont utilisés comme base de travail pour l'élaboration des classements de fin saison.
Après avoir commenté et expliqué dans les moindres détails toutes les rubriques des tableaux respectifs, il propose aux membres de la C.D.A l'homologation de ceux-ci.
En application de l'article 10 du règlement intérieur, les classements des arbitres seront proposés au Comité Directeur pour validation.
Les classements de fin de saison prennent en compte les notations « Pratiques », l'évaluation « Théorique », l'évaluation « Physique » et les points de la Charte de Bonne Conduite.

ACCESSIONS ET RETROGRADATIONS AU TITRE DE LA SAISON 2018/2019

- Présentation des Effectifs pour la saison 2019/2020 qui prennent en compte, les fins et les choix de carrière décidées par les arbitres.

Arbitre « Départemental 1 » : 16 arbitres dont 2 arbitres « Promotionnel »
Arbitre « Départemental 2 » : 17 arbitres
Arbitre « Départemental 3 » : 29 arbitres
Arbitre « Départemental 4 » : 44 arbitres
Arbitre « Assistant Départemental 1 » : 9 arbitres
Arbitre « Assistant Départemental 2 » : 10 arbitres

La CDA rappelle que les effectifs arrêtés à l'issue des classements pourront être ajustés en fonction des éventuelles rétrogradations d'arbitres régionaux (R3), des accessions des arbitres départementaux (AR2) et des besoins nécessaires à l'organisation des désignations dans le cadre de ces effectifs.

En l'état actuel des connaissances des effectifs des différentes catégories, la CDA, s'entendant pour les seuls arbitres ayant été observés dans leur catégorie au cours de la saison selon les dispositions de son RI et classés à l'issue de cette saison et en dehors des cas particuliers des arbitres ayant fait connaître leur choix de carrière et autres décisions de la CDA prise ou à prendre, décide des mouvements sportifs suivants :

Arbitre « Départemental 1 » : Avec l'obligation d'un effectif maximum de 16 arbitres. L'arbitre classé à la dernière place est rétrogradé en catégorie « Départemental 2 ».

Arbitre « Départemental 2 » :

5 accessions

L'arbitre classé à la dernière place est rétrogradé en catégorie « Départemental 3 ».

Arbitre « Départemental 3 » :

5 accessions

L'arbitre classé à la dernière place est rétrogradé en catégorie « Départemental 4 ».

Arbitre « Départemental 4 » :

12 accessions

Arbitre « Assistant Départemental 1 » :

Pas de rétrogradation en catégorie « Assistant Départemental 2 ».

Arbitre « Assistant Départemental 2 » :

7 accessions

BILAN DES OBSERVATIONS

- Philippe PAULHAC, responsable des désignations des Observateurs dresse le bilan des observations au titre de la Saison 2018/2019.

En application du règlement intérieur de la C.D.A, les arbitres ont bénéficié de :

- 3 Observations pour les arbitres D1 et D2
- 2 Observations pour les arbitres D3, AD1, AD2 et AD3
- 1 Observation pour les arbitres D4

Ce qui représente 226 observations

Philippe PAULHAC informe les membres de la C.D.A de la complexité des désignations des observateurs et plus particulièrement au sein du groupe D2 (Indisponibilités des observateurs et des arbitres).

BILAN DES DESIGNATIONS

- Dominique PETRY, responsable des désignations « J.A.D » présente le bilan des désignations au titre de la Saison 2018/2019.

Il informe les membres de la C.D.A des difficultés récurrentes liées aux désistements tardifs qui pénalisent le système des désignations.

537 désignations sur des rencontres « Jeunes » (Ligue et District)

Pour mémoire, le nombre de J.A.D est de 29 au titre de la Saison 2018/2019.

- Richard CORBIAT, responsable des désignations « seniors » présente le bilan des désignations au titre de la Saison 2018/2019.
Il informe les membres de la C.D.A des difficultés récurrentes liées aux désistements tardifs qui pénalisent le système des désignations.
3329 désignations sur des rencontres « Seniors » (Ligue et District)
1537 changements ou inversions effectués
En moyenne, 95 arbitres « disponibles » par WE pour un effectif de 120 arbitres.

BILAN FORMATION CANDIDATS REGIONAUX

- Michel SALMON présente le bilan de la formation des candidats Régionaux. La formation s'est déroulée de Novembre 2018 à Mai 2019. A l'origine, 12 candidats étaient inscrits à cette formation. Au fil des mois, certains candidats ont pris la décision de ne pas poursuivre cette formation. La C.D.A va présenter 4 candidats Ligue.
 - 2 Candidats AAR2
 - 2 Candidats J.A.RMichel SALMON adresse ses remerciements à Jean-Louis PUAUD pour son étroite collaboration lors de la Formation des candidats Régionaux.

BILAN DE LA FORMATION CONTINUE

- En l'absence excusée de Jean-Luc VERNET, responsable de la section « Formation » Laurent FOUCHE présente le bilan des stages de formation continue dispensée au profit des arbitres « seniors » et « jeunes ».
Pour mémoire, l'effectif « Arbitres District » est de 167 arbitres.
Taux de participation aux stages :
 - D1 : 100%
 - D2 : 83%
 - D3 : 91%
 - D4 : 91%
 - AD1-AD2-AD3 : 74%
 - JAD : 96%

BILAN DES TESTS TAISA

- En l'absence excusée de Jean-Luc VERNET, Laurent FOUCHE présente le bilan des tests physiques « TAISA » au titre de la Saison 2018/2019.
126 arbitres ont participé au test physique qui était programmé le samedi 30, le dimanche 31 mars et le vendredi 26 avril 2019.
5 arbitres n'ont pas validé cette épreuve.
Une séance de rattrapage est programmée le dimanche 26 Mai 2019.

BILAN FORMATION INITIALE NOUVEAUX ARBITRES

- Laurent FOUCHE, responsable de la formation initiale présente le bilan des nouveaux arbitres formés au titre de la Saison 2018/2019, 43 nouveaux arbitres ont été formé.
27 Arbitres « Seniors » dont 1 Féminine
16 J.A.D dont 2 Féminines
A ce jour, 37 arbitres sont « désignables ».
3 arbitres « seniors » non engagés.
2 arbitres ont cessé leur fonction (1 JA et 1 Senior)
1 arbitre (Senior) a effectué une demande d'année sabbatique

L'ETRA en étroite collaboration avec l'IR2F, vient d'élaborer le planning des formations au titre de la Saison 2019/2020.

Un courrier de sensibilisation va être adressé, par le secrétariat de la C.D.A, à l'ensemble des Présidents de Clubs.

STATUT DE L'ARBITRAGE

- Jean-Marie SARDAIN, Animateur de la Commission du Statut de l'Arbitrage dresse le bilan des clubs en infraction à la date de ce jour. 14 Clubs sont en infraction vis-à-vis du statut de l'arbitrage (1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} année).

REGLEMENT INTERIEUR

- Le règlement intérieur au titre de la saison 2019/2020 doit faire l'objet de certaines modifications et aménagements.
A ce titre, un groupe de travail composé de Bruno RENON, Michel SALMON, Jean-Louis PUAUD et Laurent FOUCHE est constitué.
Un appel à volontariat sera proposé aux arbitres lors de la réunion de fin de saison.
Le règlement intérieur sera ensuite soumis à la C.R.A et fera l'objet d'une homologation par le Comité Directeur du District.

QUESTIONS DIVERSES

- Michel GOYON, représentant de la C.D.A à la Commission de Discipline, déplore l'absence de rapport des arbitres lors d'incidents de jeu.
Michel GOYON dresse le bilan des sanctions prononcées par la Commission de Discipline qui se répartissent de la manière suivante :
55 fautes de comportement soit 36%
17 exclusions pour second avertissement 24%
34 fautes grossières 22%
15 sanctions pour récidive 9%
8 autres sanctions 3%
- Patrick FRUGIER, représentant de la Commission Technique à la CDA, dresse la liste et le bilan des formations dispensées auprès des éducateurs.
CFF1 – CFF2 – CFF3 – Gardien de But – FUTSAL
Ces formations sont dispensées en discontinue et représentent un volume horaire de 40 heures + 8 heures de certification.
Ces formations sont décentralisées avec pour objectif de former de plus en plus d'éducateurs.
A ce jour, la Commission Technique a réalisée 300 formations au profit des éducateurs.
Dans le cadre du Label Seniors, 33 clubs sont éligibles.
Un module de sensibilisation sur les lois du jeu, dispensé par les chargés de mission est mis en place dans le cadre du Label Seniors.
- Jean-Paul BURSON informe les membres de la C.D.A qu'il cesse ses activités à compter de la saison 2019/2020

ARRET MALADIE - BLESSURES

- Laurent VELAY – Certificat médical - Arrêt du mardi 23 avril au vendredi 31 mai 2019 – Pris note
- Dominique BELAIR – Certificat médical - Arrêt du mardi 30 avril au 29 mai 2019 – Pris note

COURRIER DIVERS

- Courriel en date du lundi 29 avril 2019 de M. Thierry AUTIN – Demande d'intégration Groupe « Arbitres Assistants » - Demande accordée par la C.D.A
Courriel en date du vendredi 03 mai 2019 de M. Jonathan GARRAT – Demande d'intégration en qualité d'arbitre central - Demande accordée par la C.D.A

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

**Le Président de la C.D.A
Bernard VAILLANT**



**Le Secrétaire
Laurent FOUCHE**

